



Groupe d'Action Locale Ardèche³

Relevé de décisions du Comité de programmation du 28 juin 2016 à Saint-Priest

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Agnès HOCQUET, Franck JOUFFRE ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Edmond FARGIER, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, Hervé OZIL ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER.

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 6

Membres privés :

- Conseils Locaux de Développement : Renzo CATTANEO ;
- Initiative 26.07 / Plateforme Initiative Ardèche méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises / Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Gaston JAMBOIS, Jean-Louis TESTUD ;
- Agri Bio Ardèche : Lynda BOUET ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSSELLE, Nicole KOPP ;
- Expert en formation : Frédéric GOLDBERG ;
- Experte en patrimoine naturel / Association Méz'Art : Laurence JULLIAN, Hubert-Marie PITEUX ;
- Expert en géographie / Expert en économie culturelle : Nicolas SENI, Bernard DUFLAU ;
- Mémoire d'Ardèche et Temps Présent / Fondation du Patrimoine : Pierre LADET, Frank DE PIERREFEU ;
- Collectif Pétales 07 : Marie SIMON ;

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 10

Membres excusés :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Marc CHAMPEL ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS ;
- Conseils Locaux de Développement : Marcel HUDELOT ;
- Association Mézenc-Gerbier : Dimitri BRUN.

Représentants invités et techniciens présents :

- Agents du Service Unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Gabriel PIC.

La séance débute à 18h00.

1) Vérification du double-quorum

Pour ce Comité de programmation, 24 membres sont présents. Parmi eux, 16 membres, dont 10 membres privés, prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire).

Le double quorum (au moins la moitié des 24 membres votants sont présents, dont au moins la moitié de membres privés) est donc respecté.

2) Actualités et calendrier

Calendrier :

- Vote prévisionnel de la convention GAL/Région/ASP/PNR : Commission Permanente du 7 juillet 2016
- Contrôlabilité des fiches-actions toujours en cours par l'ASP => finalisation d'ici la fin de l'été
- Elaboration des outils de communication : 2nd semestre
- Retard dans le développement du logiciel (OSIRIS) qui permet d'instruire les demandes de subvention et de paiement => 1^{er} semestre 2017

=> **Un démarrage effectif du programme pour octobre 2016**

Actualités :

- Information sur le courrier de Laurent Wauquiez aux GAL en date 17 juin 2016
- Film de présentation du GAL Ardèche³ réalisé (4 minutes)
- Lancement de l'atelier « jeunesse et gouvernance » : 9 juin 2016
- Réunion de lancement du réseau des acteurs de l'urbanisme : 10 juin 2016
Georges FANGIER fait part de son enthousiasme sur cette 1^{ère} journée, avec des intervenants de qualité et de l'intelligence collective produite sur la manière d'interpréter et de concevoir l'urbanisme. Les documents présentés lors de cette réunion seront transmises aux membres du Comité de programmation.
- Voyage à Bruxelles : 12 et 13 juillet 2016

| Dates | Prochains RDV |
|---------------------|--|
| 15/09/2016 | Comité de programmation n°8 : <ul style="list-style-type: none">• Validation du règlement intérieur• Sélection des dossiers dérogatoires 2015-2016 |
| Début novembre 2016 | Comité de programmation n°9 : <ul style="list-style-type: none">• Sélection des nouveaux dossiers |
| Mi janvier 2017 | Comité de programmation n°10 : <ul style="list-style-type: none">• Sélection des nouveaux dossiers |

3) Validation de la grille de sélection des dossiers et propositions pour décider collectivement

Un groupe de travail composé de membres volontaires du Comité de programmation a été mis en place afin d'élaborer la grille de sélection des projets du GAL. Il s'est réuni à quatre reprises de mars à juin 2016. Constatant la difficulté et la contrainte de la sélection, le groupe de travail a abouti à une grille qu'il propose de tester et de faire évoluer si besoin par la suite.

Le projet de grille de sélection en date du 28/06/2016 est soumis au vote du Comité de programmation.

- **Le projet de grille de sélection est validé à l'unanimité.**

Marie SIMON présente également les propositions du groupe de travail concernant l'utilisation de cette grille par le Comité de programmation, étant entendu que le Comité de programmation :

- ne pourra pas auditionner tous les porteurs de projets en séance ;

- ne pourra établir la notation en séance pour tous les projets.

Sur la base de ces constats de départ, le groupe de travail propose que la sélection des projets puisse s'organiser comme suit :

- 1) **Instruction technique** (éligibilité, complétude du dossier et fiche de synthèse) ;
- 2) **Audition des porteurs de projets par un nombre restreint de membres** (3 ou 4), membres qui tourneront au fil des comités, proposeront une note et rapporteront leurs propositions de notes au Comité de programmation ;
- 3) **Décision de sélection** en Comité de programmation par un **vote de couleurs sur la proposition de note** :
 - Vert : je valide la proposition de note ;
 - Jaune : j'ai besoin de précisions et/ou je souhaite qu'on apporte une recommandation, une remarque, un point de vigilance complémentaire ;
 - Rouge : je ne valide pas la proposition de note ;
- 4) En fin de Comité de programmation : chaque membre identifie ses « **coups de cœur** ».

Le groupe de travail propose également que la période de septembre 2016 à juin 2017 soit considérée comme une **phase test de démarrage** ; les premiers Comités de programmation devront permettre si besoin d'**ajuster** la grille et ce fonctionnement, en recherchant :

- L'appropriation par les membres de cet exercice de notation ;
- Un fonctionnement optimum, et donc s'autoriser à modifier ce fonctionnement s'il n'était pas satisfaisant.

Les **propositions du groupe de travail concernant l'attribution et le vote des notes** sont soumises au vote du Comité de programmation.

- **Les propositions sont validées à l'unanimité.**

4) Stratégie jeunesse du GAL

- **Articulation LEADER Ardèche³ / programme PIA AJIR : présentation des convergences entre les deux programmes et décision d'articuler financièrement les deux programmes (tableau financier en pièce jointe)**

Pour la présentation du **programme d'Investissement d'Avenir AJIR (Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité)**, le Comité de programmation accueille :

- *Cyril Naessens*, chargé de mission « Jeunesse, Vie Associative, Citoyenneté » au Département de l'Ardèche,
- *Albane Jean-Peytavin*, déléguée départementale à la vie associative - Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - DDCSPP de l'Ardèche (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

A l'issue de la présentation du PIA AJIR et de la note de séance sur ce point, les membres échangent sur des points de compréhension. De ces échanges, il ressort :

- L'affirmation de l'indépendance des deux programmes en termes de prise de décision ;
- Que LEADER co-finance le PIA autant que le PIA co-finance LEADER ;
- Que le GAL Ardèche³ doit être représenté au sein du Comité de pilotage du PIA AJIR ;
- La nécessité de faire travailler ensemble les pilotes du PIA et du GAL, afin de :
 - o maîtriser les convergences et articulations entre les deux programmes ;
 - o produire de l'intelligence collective au service de la jeunesse dans les 5 prochaines années, et ce malgré la complexité des deux outils.

La décision d'articuler financièrement les deux programmes et d'afficher 446 500 € de FEADER dans le cadre du PIA AJIR est soumise au vote.

- **La décision est validée à l'unanimité.**

- **Lancement de l'atelier « jeunesse et gouvernance » : point d'information sur la démarche lancée**

Marie SIMON et Gabriel PIC font état des objectifs, du calendrier et de la méthodologie proposés dans le cadre de l'atelier « **jeunesse et gouvernance** » du GAL.

Il s'ensuit les échanges suivants :

- **Marie SIMON sollicite l'avis du Comité de programmation :**
 - Est-ce que le Comité de programmation serait prêt à inviter des jeunes aux prochains Comités de programmation, afin qu'ils comprennent son fonctionnement et proposent des améliorations pour mieux intégrer les jeunes demain dans ce type d'instance ?
 - Les membres donnent leur **accord** sur ce point.
- **Comment orienter les jeunes vers le GAL ? =>** En leur proposant de rejoindre l'atelier « jeunesse et gouvernance » ouvert à tous les jeunes volontaires.
- **Proposition :** suggérer aux maîtres d'ouvrage d'intégrer des jeunes en service civique dans certains projets lorsque cela est possible et pertinent.

La séance est close à 20h00.